

Le

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr

N° 226 - avril 2017

SOMMAIRE

Retour sur...
Le Carnaval



Page 2

Cadre de vie
Le grand inventaire
des arbres de Domont

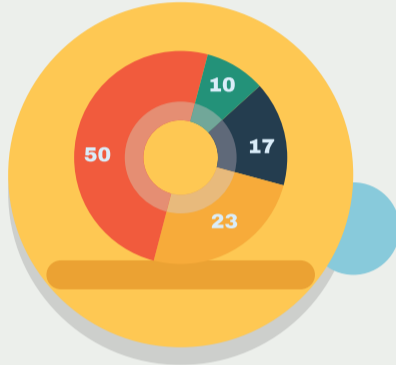


Page 3

Médiathèque
10 ans de culture



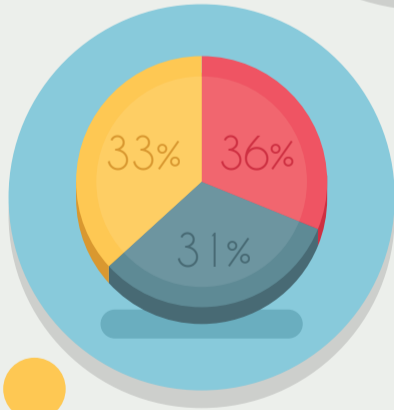
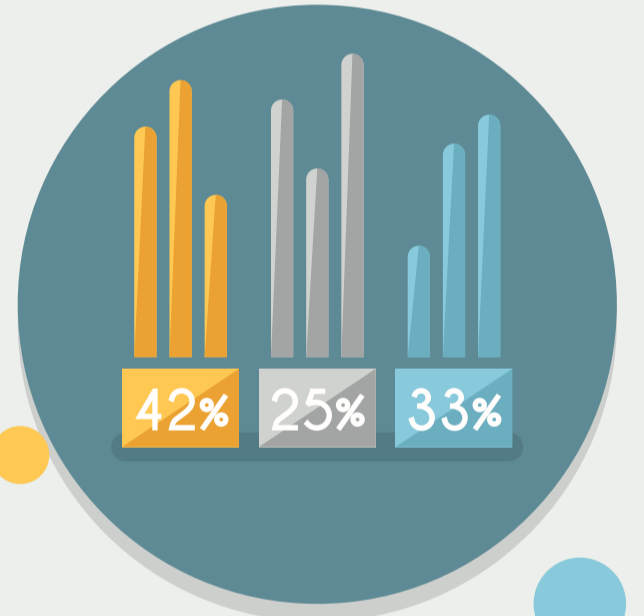
Page 8



BUDGET 2017

LES FINANCES COMMUNALES SE PORTENT BIEN !

PAGES 4 ET 5



TEMPS FORTS

> Du 15 avril au 13 mai

À vos manettes!

Votre médiathèque vous attend pour une conférence, des tournois et des accès libres aux jeux vidéo sur console.

66, avenue Jean Jaurès
Renseignements : 01 74 04 22 12

DOMONT
Médiathèque
Ancienne de Saint-Eustache

À vos manettes!

- CONFÉRENCE**
• Samedi 15 avril à 14h30
« La vie d'un jeu vidéo et des métiers du jeu vidéo »
- TOURNOIS**
• Vendredi 28 avril à 19h
• Samedi 13 mai à 18h
- ACCÈS LIBRES**
• Mercredis de 14h à 18h
• Mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h
• Samedis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Animations
Du 15 avril au 13 mai

66, avenue Jean Jaurès
93300 DOMONT
Renseignements :
Tel : 01 74 04 22 12

> Lundi 8 mai

Victoire du 8 mai 1945

Les associations d'Anciens Combattants et la municipalité vous invitent à suivre le cortège qui traversera le haut-Domont jusqu'au Monument aux Morts de la place de Verdun.

18 h - Cimetière de Domont
Renseignements : 01 39 35 55 00

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ville de Domont

72^{ème} Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

18h Rendez-vous au Cimetière
dépot de gerbe au monument

Place de Verdun,
dépot de gerbe au monument aux Morts

En présence :
du Conseil Municipal des Anciens Domontois
Des Associations Locales des Anciens Combattants et victimes de guerre,
de l'Association Historique Motor Legend
et de la Musique Départementale des Sapeurs-Pompiers

LA FÊTE AU SOLEIL

Déguisements et confettis étaient de sortie pour le traditionnel carnaval qui a animé les rues de la ville samedi 25 mars.

Des Tournesols jusqu'au parc des Coquelicots, la parade colorée a chanté et dansé en illustrant une fois encore la bonne humeur domontoise. À l'issue du parcours, Frédéric Bourdin, Maire de Domont, a allumé le bûcher du « Bonhomme Carnaval », achevant cette fête dans un grand feu de joie.

Merci à tous les participants, ainsi qu'aux photographes de l'Atelier d'Images Domontois qui ont immortalisé ces moments... et bien sûr aux pompiers du centre de secours.

Félicitations aussi et surtout aux associations qui constituaient le cortège, Equistoria, Leonardo et Cie, l'ASF, les Jardins d'Alain, accompagnés par le Comité des Fête, le Comité de Jumelage, Domont Basket, l'APAJH et Crocus Blanc, le BDAEP, le SMJ, les 3A, les centres de loisirs du service enfance, le twirling club et l'APNS.

Mais également aux lauréats cette année :

- Le char du Comité des Œuvres Sociales sur le thème des Jeux Olympiques,
- La Rosalie des Scouts de France sur le thème du Petit Prince, élue plus belle structure,
- La samba des fleurs de printemps du centre Georges Brassens, meilleure déambulation.



Cadre de vie

Le grand inventaire des arbres de Domont

Avec la forêt de Montmorency en lisière de la commune, ses parcs publics et l'ensemble des jardins et espaces verts privés, Domont dispose d'un capital de verdure assez exceptionnel. Pour préserver durablement ce patrimoine fragile, la Ville a fait réaliser un diagnostic individuel de chaque arbre du domaine public.

2 000 : c'est le nombre total d'arbres de toutes les espèces recensées dans le cadre de cette étude diagnostic lancée au printemps 2016 et dont les conclusions viennent d'être portées à la connaissance des élus et des services techniques.

Ce n'est pas la première fois que Domont investit dans la protection de son patrimoine arboré. Une première expertise avait déjà été réalisée il y a quinze ans et avait permis d'établir une feuille de soins pour 1 000 arbres, soit, à l'époque, la moitié du patrimoine de la commune.

Il faut se souvenir qu'en ce tout début des années 2000, les arbres se remettaient à peine de la terrible tempête de décembre 1999 qui avait anéanti bon nombre de grands et beaux spécimens dans la commune. Il fallait alors évaluer précisément les dommages pour sauver les arbres qui avaient tenu bon et les protéger durablement.

L'arbre, un être vivant... et fragile

« Faire expertiser les arbres, c'est un très bon investissement pour les maintenir en bonne santé, le plus longtemps possible », souligne Régis Ponchard, Conseiller municipal. « Un arbre est un être vivant qui nécessite des soins tout au long de son cycle de vie, jusqu'à sa mort naturelle. Moyennant des interventions régulières, on peut optimiser sa durée de vie tout en s'assurant qu'il ne pose pas de problème de sécurité ».

56 espèces inventoriées

La ville comptabilise 360 tilleuls, 340 platanes, 60 érables sycomores, 55 cerisiers du japon, 50 pommiers, 40 érables champêtres, 40 poiriers à fleurs, 25 pruniers



Le Parc de l'Hôtel de Ville compte parmi les plus beaux arbres du domaine public de Domont. Il s'agit de platanes, de séquoias, de marronniers, d'érables et d'acacias qui ont été plantés en 1870-1880, au moment de l'édification de la maison de maître qui deviendra l'Hôtel-de-Ville. Ces arbres majestueux sont particulièrement surveillés.

pourpres et 20 savonniers pour ne citer que les espèces les plus représentées.

Une ordonnance de soins pour 5 ans

À Domont, la commune possède donc 2 000 spécimens que l'on retrouve dans les parcs et jardins publics, en alignement de rues et dans les divers espaces

verts. Désormais, grâce à cette expertise, les services techniques disposent d'un programme de gestion de ce patrimoine naturel pour les 3 à 5 prochaines années. Un patrimoine en bonne santé, même s'il faudra, malheureusement, prévoir dans les trois prochaines années l'abattage et bien sûr le remplacement d'environ 4 % de nos arbres.

LES ARBRES, ÇA SE SOIGNE, ET SANS PRODUITS CHIMIQUES

Chaque fiche diagnostic constitue une ordonnance de soins très détaillée qui permettra aux services techniques d'agir avec régularité, précision et efficacité pour l'entretien du patrimoine arboré. Traitement contre les maladies ou les insectes, tailles, élagage... tout est planifié, pour chaque sujet.

Face aux maladies et aux insectes plus question de faire appel aux produits chimiques.

Prenons l'exemple de la redoutable mineuse qui a ravagé les marronniers pendant des années. Pour lutter contre cet insecte dont les larves détruisent les feuilles dès le début de l'été, on installe désormais des pièges à phéromones qui attirent les femelles avant la pondaison. Le niveau de remplissage des pièges donnera ensuite le top départ d'une opération de pulvérisation.

Pas de produit chimique : c'est un purin d'orties ou de consoude qui sera utilisé pour soigner notamment les marronniers et les tilleuls en les débarrassant des larves.

Autre technique employée pour faire fuir les insectes ravageurs : l'injection de citronnelle de java au cœur de l'arbre.

Ce produit naturel se diffuse ensuite dans la sève, jusque dans les feuilles. La citronnelle modifie leur goût de telle sorte que les insectes s'en détournent.

LES ARBRES, ÇA COMPTE !

56 % sont situés en bordure de rue. Il s'agit des beaux arbres d'alignement que l'on trouve avenue Landouzy notamment. Pour information, ils sont pratiquement centenaires.

28 % sont situés dans les parcs et les squares de la ville, presque essentiellement dans le parc de la mairie et le parc des Coquelicots.

13 % sont répartis dans l'ensemble des espaces verts de la commune.

3 % sont situés dans les enceintes d'équipements publics : écoles, locaux divers.



LE MOT DE L'ÉLU, RÉGIS PONCHARD CONSEILLER MUNICIPAL CHARGÉ DU FLEURISSEMENT



Cette étude diagnostic s'inscrit dans le cadre général de la gestion de nos espaces verts et apporte une vision précise des végétaux qu'il faut remplacer chaque année pour maintenir nos parcs et jardins en parfaite santé. Nous savons ainsi qu'il faudra remplacer 75 arbres atteints par la limite d'âge d'ici trois ans. Tous seront remplacés par des variétés parfaitement adaptées au milieu spécifique dans lequel elles seront plantées, avec des critères de taille, de couleur, d'enracinement. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'on ne replantera plus de platanes à Domont. Ces arbres sont majestueux, mais posent de lourds problèmes d'entretien et d'adaptation à l'environnement urbain. Je tiens à féliciter le responsable du cadre de vie, Olivier Gehan pour son travail quotidien.

UNE ORDONNANCE DE SOIN POUR LES ARBRES, COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour réaliser cette étude diagnostic, la Ville a lancé un appel d'offres auprès de bureaux d'études spécialisés, tous indépendants d'entreprises d'entretien d'espaces verts. Diagnostiquer un arbre, c'est le métier des experts arboricoles qui appliquent une méthode bien rodée pour tout savoir de la santé d'un arbre.

Premier acte : l'étude de pied

Cette étude permet de réaliser un véritable carnet de santé d'un arbre. Identification de l'espèce, prise de mesure, calcul de la hauteur, examen général... toutes ces données sont télétransmises en temps réel vers un serveur. Même les coordonnées GPS de l'arbre



sont enregistrées afin d'obtenir une cartographie ultra-précise du patrimoine.

L'expert évalue ensuite l'état physiologique du spécimen, c'est-à-dire l'attaque éventuelle d'insectes ravageurs, des traces de maladies, la présence de champignons. Blessures diverses, cassures, présence de bois mort sont également pris en compte et répertoriés. Il faut en effet savoir qu'un arbre dont l'écorce a été endommagée par un choc ou une cassure devient plus vulnérable aux attaques d'insectes ou de champignons.

Deuxième acte : radiographie et IRM

Un arbre en bonne santé, ça se voit au premier coup d'œil. En cas de doute, l'expert arboricole fait usage de son résistographe. Il s'agit d'une simple aiguille introduite dans le tronc de l'arbre qui va permettre de sonder le bois et de détecter la présence de parties altérées, invisibles à l'œil nu. C'est en quelque sorte une radiographie de l'arbre. Pour affiner le diagnostic, notamment lorsqu'une



L'inventaire des arbres de Domont permet de dresser un carnet de santé détaillé de chaque spécimen. Grâce à la géolocalisation, les services techniques disposent également d'une cartographie globale du patrimoine arboré où les interventions à effectuer apparaissent d'un seul coup d'œil.

décision doit être prise sur de grands arbres, l'expert sort l'artillerie lourde : la résonance magnétique. Cet instrument permet de visualiser de manière très précise les parties du bois altérées, parfait pour évaluer l'état des grands arbres.

Troisième acte : l'escalade

Si les mesures ont donné des signes alarmants, une dernière vérification per-

mettra d'évaluer le niveau de vieillissement ou de dépérissement de l'arbre. Un technicien va se transformer en alpiniste pour analyser la qualité du bois dans les branches hautes du sujet. Lorsque ses ramifications sont sérieusement malades ou dégradées, il devient alors raisonnable d'envisager l'abattage de l'arbre, par mesure de sécurité.

Budget 2017

La pause fiscale fête ses 20 ans et les finances communales se portent bien !

Combien de collectivités locales peuvent se prévaloir d'une telle constance dans leur gestion ? Les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières votés le 30 mars dernier sont les mêmes que ceux votés en mars 1997. Une performance qui n'a en rien altéré, tout au long de ces deux décennies, la capacité de la Ville à investir et à développer de nouveaux services.

LES POINTS À RETENIR

LES DOTATIONS DE L'ÉTAT CONTINUENT DE BAISSER... ET LES DÉPENSES OBLIGATOIRES AUGMENTENT

De 2013 à 2017, Domont a perdu 992 483 € de recettes provenant des Dotations Globales de Fonctionnement versées par l'État. Pour 2017, la baisse a été évaluée à - 194 294 €.

Dans le même temps, la commune a dû engager des dépenses nouvelles, notamment liées à la réforme des rythmes scolaires (mise en place des nouvelles activités périscolaires notamment) et doit faire face à des contributions de solidarité qui avoisinent désormais 250 000 € par an.

UNE DETTE MAÎTRISÉE

Avec 1 177 € de dette par habitant fin 2016, Domont se situe toujours légèrement en dessous de la moyenne des communes de même strate. L'encours de la dette se situe à 18 330 494 € répartis sur 24 emprunts avec un taux moyen plutôt raisonnable de 2,58 %. Leur durée de vie résiduelle est de 14 ans.

> À noter : aucun nouvel emprunt ne sera contracté pour financer les investissements en 2017.

UN BON NIVEAU D'AUTOFINANCEMENT

1 913 596 € d'autofinancement sont inscrits en recette du budget d'investissement en 2017. Cette somme correspond aux économies réalisées sur le budget de fonctionnement de 2016.

Par ailleurs, la Ville va bénéficier, en 2017,

de recettes provenant notamment de la vente des terrains de l'opération « Cœur de ville ». De quoi couvrir largement les travaux de voirie et d'assainissement liés à cette opération, tout en dégageant des moyens pour les autres investissements de l'année.

DES DÉPENSES DE PERSONNEL STABLES

+ 0,80 % : c'est l'évolution des dépenses de personnel sur 2017 par rapport à l'exercice 2016. Une augmentation très raisonnable qui se situe habituellement aux alentours de + 3,5%, du fait du déroulement de carrière des agents et de l'évolution de certains taux de cotisations.

Le nombre total d'agents communaux (temps complets et temps partiels confondus), s'établira en 2017 à 314 agents... identique à celui de 2014.

IMPÔTS LOCAUX : DOMONT DANS LA MOYENNE BASSE

Avec un taux de taxe d'habitation établi à 14,57 %... pour la vingtième année consécutive, Domont se situe toujours au 24^e rang des 35 communes du Val d'Oise de plus de 10 000 habitants et au 34^e rang en ce qui concerne la taxe foncière (le 1^{er} rang étant l'équivalent de l'imposition la plus élevée).

Par ailleurs, le Conseil départemental qui avait fortement augmenté sa part de la taxe foncière l'année dernière, vient d'annoncer une stabilité de ses taux. La réévaluation des bases d'imposition fixée par l'état s'établira à + 0,4 % (contre + 0,9 % en 2016). Les feuilles d'impôts du mois de novembre qui additionnent l'ensemble des taxes prélevées par les collectivités territoriales et les syndicats intercommunaux, devraient donc afficher une grande stabilité cette année.

QUESTIONS À LAURENT GUIDI, MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES COMMUNALES

20 ans sans augmenter les taux communaux, comment réussir un tel défi ?

C'est la preuve qu'en matière de dépense publique, l'efficacité dépend d'abord d'une bonne organisation des services et d'une gestion rigoureuse. Depuis 20 ans, les élus qui se sont succédés à la délégation des Finances ont tous porté le même flambeau : celui d'une gestion économe et rationnelle de nos dépenses courantes et de nos charges de personnel. Il faut également souligner l'implication de nos agents dans cette démarche d'optimisation de nos recettes comme de nos dépenses. Il y a une vraie culture de l'efficacité dans nos services.



La rigueur de gestion peut-elle expliquer, à elle seule, cette réelle performance fiscale ?

Pas essentiellement. C'est également une question d'attractivité de la commune. Dans un article récent du journal « Le Parisien », Domont était classée parmi les communes les plus attractives du Val d'Oise. Cela signifie que notre population progresse de manière harmonieuse, et surtout que nous disposons de recettes fiscales provenant des entreprises qui ont évolué positivement tout au long de ces années. L'attractivité est la principale source de prospérité. elle se construit avec des services bien ciblés, notamment en direction des familles, un urbanisme maîtrisé et des actions de long terme en faveur du développement économique, dans le cadre d'une coopération intercommunale initiée très tôt, dès 2002, il faut le rappeler.

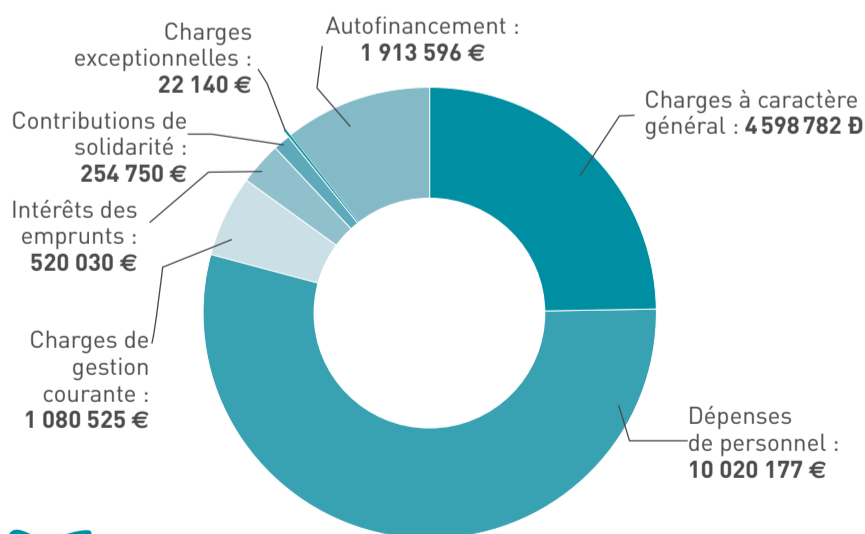
Qu'est-ce qui caractérise ce budget 2017 ?

C'est un budget qui n'oublie personne en matière d'investissement et de services rendus. Toutes les catégories de Domontois sont concernées avec des investissements en faveur des familles, notamment l'extension de la Maison de la Petite Enfance et la création d'un espace famille dans le nouveau site Internet en cours de refonte ; des moyens supplémentaires pour notre police municipale et donc notre sécurité ; de nouveaux services pour les seniors et des investissements pour améliorer encore notre cadre de vie avec la dynamique qui s'enclenche avec le projet « Cœur de ville ».



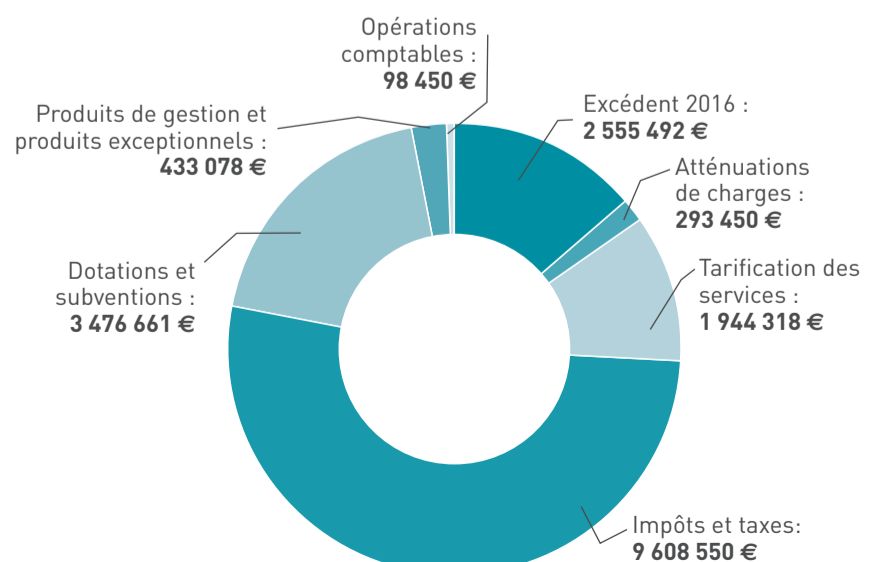
LE FONCTIONNEMENT 2017

LES DÉPENSES



LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL sont constituées des dépenses courantes de la ville (carburants, énergie, assurances, téléphonie, fournitures, contrats des prestations de services, publications,...).

LES RECETTES



LES CHARGES DE GESTION COURANTE comprennent notamment les subventions aux associations et le contingent au service d'incendie et de secours.



L'AUTOFINANCEMENT est constitué de l'excédent de gestion du compte administratif de 2016. Cette somme fait l'objet d'un virement au budget d'investissement.

LES INVESTISSEMENTS 2017

Coup d'œil sur les principaux investissements de l'année. Cette présentation retient les opérations les plus significatives, l'écart entre les opérations mentionnées et le montant total des enveloppes par secteur correspond à de très nombreux investissements dont la liste serait trop longue à présenter dans son intégralité.

VOIRIE

• 4 735 205 €

- **Création du parc de stationnement** de la gare **et travaux** dans le cadre de l'opération « Cœur de ville »
- **Requalification** de la rue Dreyer et du chemin des Marais
- **Travaux d'assainissement** (dans le secteur du bas Domont et secteur Jonquilles/Plâtrières)
- **Réfection de la chaussée et des trottoirs** de la rue André Nouet
- **Aménagement de la RD11**
- **Création de plateaux surélevés** rue Aristide Briand
- **Viabilisation du terrain** 64 rue de la République
- **Remplacement de mobilier urbain**
- Pour **diverses études de travaux** (dont la viabilisation des terrains situés à proximité de la nouvelle clinique)



URBANISME

• 3 679 933 €

- **Acquisitions foncières.** Parmi ces acquisitions figurent de nombreuses parcelles du Cœur de ville qui seront immédiatement revendues aux promoteurs
- **Révision générale du PLU** 55 000 € (frais d'études avant la mise en œuvre de la procédure)

LA VOIRIE, ÇA N'ATTEND PAS

Domont œuvre au quotidien pour améliorer le confort de chacun. Sur le parking du lycée, de nouvelles places pour les véhicules ont ainsi été créées à l'emplacement de l'îlot piétonnier souvent mal utilisé. À la suite de l'expertise phytosanitaire qui a révélé que les arbres du parking étaient malades, les essences concernées ont été enlevées au tout début du mois d'avril afin de permettre la création d'autres places de stationnement.



ENTRETIEN DES ÉCOLES

• 562 964 €

- 111 244 € pour le **groupe scolaire Jean Moulin** (dont sécurisation du portail et installation d'un visiophone de sécurité)
- 163 900 € pour l'**école Louis Pasteur** (dont remplacement des châssis de fenêtres)
- 87 500 € pour le **groupe scolaire Charles de Gaulle** (dont travaux de mise aux normes d'accessibilité)
- 76 500 € pour l'**école Pierre Brossolette** (dont travaux de mise aux normes d'accessibilité)
- 63 820 € pour l'**entretien de la cuisine centrale**
- 60 000 € pour la **sécurisation des fenêtres de l'ensemble des écoles**



REMBOURSEMENT DU CAPITAL
DES EMPRUNTS • 1 381 000 €



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

• 1 816 323 €

- 843 000 € pour l'**extension de la maison de la petite enfance** et le remplacement complet de la climatisation réversible
- 226 100 € pour l'**entretien de la médiathèque** (dont réfection de la toiture-terrasse)
- 126 502 € pour des travaux d'entretien des **locaux de l'ancienne sécurité sociale**
- 355 530 € pour **divers travaux d'entretien** dans l'ensemble des **équipements communaux** dont de nombreux travaux de mise en accessibilité



MODERNISATION ET ÉQUIPEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX • 683 224 €

- 255 000 € pour le **remplacement de l'autocar municipal** et l'**acquisition de deux voitures électriques** pour les services
- 157 712 € pour la **modernisation des moyens informatiques** (matériel, logiciels, site internet...)
- 50 800 € pour **divers matériels** pour les fêtes et cérémonies
- 26 050 € pour l'acquisition de **matériel et d'outillage** aux services techniques
- 48 462 € pour l'**équipement de la cuisine centrale** et les restaurants scolaires
- 25 210 € dans les **écoles et la crèche** pour le remplacement de mobilier
- 22 400 € pour le **service d'administration générale**
- 33 000 € pour l'**équipement du cimetière**
- 6 339 € pour la **médiathèque**



ESPACES VERTS

• 438 200 €

- 175 000 € pour le **remplacement de l'aire multisports** du parc des Coquelicots
- 35 000 € pour le **remplacement du véhicule de l'équipe propreté**



EN BREF

Réouverture de la boulangerie Legrand

À la suite d'un important dégât des eaux, votre boulangerie située à l'angle des avenues Jean Jaurès et Aristide Briand a été contrainte de fermer ses portes durant tout le mois de mars. Le four à bois hors service a dû être démonté avant qu'un nouveau soit réinstallé... Mais tout est rentré dans l'ordre et la boulangerie, comme neuve, a rouvert ses portes mardi 4 avril... à temps pour Pâques!

Boulangerie Legrand
61, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 39 35 77 62

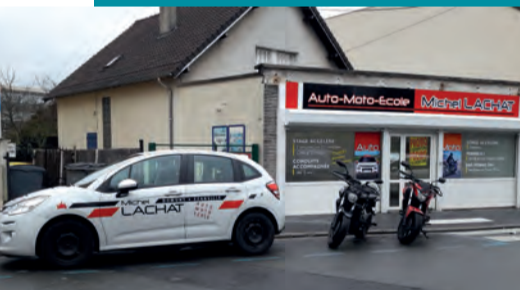


Nouveau départ pour l'auto-école Lachat

En mars, votre agence auparavant située en face du marché rouvrait ses portes au 65 avenue Jean Jaurès, de l'autre côté de la voie ferrée. L'équipe et le savoir-faire restent les mêmes, l'auto-école vous accueille du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, ainsi que le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Les horaires de code ont été modifiés. Les cours ont lieu en continu tout l'après-midi à partir de 14h (début des séances : 14h - 15h - 16h15 - 17h15 - 18h15). Une formation accélérée est possible.

Auto-école Michel Lachat
65, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 39 35 80 00



Gare au démarchage abusif!

Votre municipalité a récemment été alertée du fait que plusieurs sociétés démarchent par téléphone en prétendant dépendre d'organismes officiels. Ces démarcheurs n'hésitent pas à assurer qu'ils doivent réaliser un contrôle obligatoire des combles de chaque maison, en fixant un rendez-vous de manière frauduleuse et qu'en cas de refus le propriétaire était passible d'une amende... ce qui est évidemment faux.

Ce qu'il faut savoir :

- Le Diagnostic performance énergétique est obligatoire avant une cession ou une mise en location d'un bien immobilier afin d'informer les futurs acquéreurs ou locataires, de la consommation d'énergie et son impact en terme d'émissions de gaz à effet de serre.

- Les professionnels sont désormais tenus de communiquer sur leurs tarifs et de remettre un devis détaillé avant toute prestation.

- Une bonne isolation thermique peut réduire votre consommation, et donc la facture, toutefois ces travaux ne sont pas obligatoires.

Avant toute intervention, renseignez-vous sur le prestataire et vérifiez ses tarifs, cela peut vous éviter de mauvaises surprises.

Cadre de vie

Au printemps, Domont fleurit

Une 3^e fleur pour la Ville, un hiver qui touche à sa fin... il n'en fallait pas plus aux espaces verts domontois pour vous en mettre plein les yeux.



La Ville, représentée par Régis Ponchard, conseiller municipal délégué au fleurissement, a reçu mardi 28 mars, lors du salon des maires de France, le diplôme officialisant l'obtention de sa troisième fleur du label des Villes et Villages Fleuris. Cette distinction méritée vient récompenser le travail du service cadre de vie et des Domontois, qui peuvent donc aborder le fleurissement printanier en toute sérénité.

Dans les parcs des Coquelicots et de l'Hôtel de Ville, ainsi que dans l'avenue du lycée, 14200 bulbes ont été naturalisés l'automne dernier, pérennisant un fleurissement pour de nombreuses années. Dans les pelouses des parcs, pousse un mélange « maison » de narcisses et de tulipe conçu par Olivier Gehan, responsable du service cadre de vie.

Avant les surprises de l'été, profitez des différentes ambiances créées sur nos ronds-

points et massifs par les jardiniers de la Ville. Rares ou originales, quelques singularités sont à noter, comme les fritillaires de Perse, qui ornent le massif à l'angle de la rue Doyen et de l'avenue Raspail. Mais ce n'est là qu'un exemple, libre à vous de toutes les découvrir dans les rues domontoises...



Le conseil sécurité...

De l'adjudant Mathieu FRANÇOIS, sous-officier de garde au centre de secours de Domont
Témoin d'un accident de la route... comment agir :



Lorsque vous êtes témoin d'un accident de la route, la notion de porter assistance à une personne en danger prend tout son sens. Vous êtes, alors, le premier maillon essentiel de la chaîne de secours... Voici comment agir!

PROTÉGER :

Qui : vous-même, les victimes, les autres usagers de la route.
Comment : dépassez l'accident, si possible et stationnez votre véhicule environ 100 mètres après.
Actionnez vos feux de détresse, enflez votre gilet jaune et prenez votre triangle de pré-signalisation en veillant à faire passer les autres occupants de votre véhicule derrière la glissière de sécurité. Dirigez-vous prudemment vers l'acci-

dent et dépassez-le pour aller disposer le triangle de pré-signalisation entre la bordure de route et la première ligne à environ 30 m en agglomération et 100 m sur les grands axes routiers (pour limiter le risque de sur-accident).

ALERTER :

En retournant vers l'accident, identifiez au mieux la localisation de l'accident. Au niveau de l'accident, analyser le nombre et l'état des victimes (la victime vous parle ou non en posant une question simple : « vous m'entendez ? ») **Composez le 18 ou le 112, répondez aux questions de l'opérateur et suivez ses consignes.**

SECOURIR :

Si vous êtes formés, apportez les premiers soins. Sinon, réchauffez si possible et réconfortez les accidentés en leur parlant en attendant l'arrivée des premiers secours.



Bienvenue aux nouveaux commerces & services

VOL DE CROISIÈRE POUR DRONEVOLUTION



Le pilote et capitaine de la nouvelle enseigne DronEvolution, Jeffrey Durochat, propose des formations de télépilotage de Drone, complète, perfectionnement, initiation et prestation d'images aériennes. N'est pas pilote de Drone qui veut ! Cette activité est aujourd'hui réglementée et nécessite des autorisations.

DronEvolution dispose d'un agrément de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) qui permet d'effectuer des formations reconnues avec délivrance de la Déclaration de Niveau de Compétence (DNC).

DronEvolution propose soit une formation télépilote sur 2 jours (2 fois 7 h), pilotage d'un phantom 4 pro, apprentissage

de la législation aérienne, puis les 7 h restantes sont consacrées aux techniques de pilotage accompagnées de prises de vues aériennes. Cette formation permet la remise de Déclaration de Niveau de Compétence.

La société propose également une formation perfectionnement sur 7 h, ainsi qu'une demi-journée d'initiation au pilotage d'un quadricoptère classe 250-300.

Il faudra compter 800 € pour une formation de deux jours, 300 € pour une journée de perfectionnement pilotage et 150 € pour une demi-journée d'initiation/loisirs au pilotage de Drone.

DronEvolution
Jeffrey Durochat
Tél. : 06 48 51 68 51
dronevolution@gmx.fr
www.dronevolution.fr

Lycée George Sand : 2^e meilleur Lycée du Val-d'Oise

De très nombreux futurs élèves, souvent accompagnés de leurs parents sont venus visiter le lycée George Sand dans le cadre de sa traditionnelle journée portes ouvertes organisée le 18 mars dernier.



Accueillis par des élèves de seconde filière Bac Pro commerce ou vente, les futurs lycéens ont pu se familiariser avec leur prochain cadre d'apprentissage, repérer les salles de cours aux enseignements spécifiques, les laboratoires où des démonstrations étaient réalisées, la salle d'art plastiques montrant les réalisations des élèves, mais aussi découvrir la vie interne du lycée à laquelle participent également les parents, regroupés en association.

Valeur ajoutée

Le Proviseur François Tellier, l'a confirmé aux visiteurs, « notre établissement maintient solidement cette tradition d'ouverture sur l'extérieur, en proposant par exemple des rencontres intergénérationnelles avec les pensionnaires de la maison de retraite voisine, des installations

pour la pratique de tous les sports, parfois de niveaux départemental voire régional et des relations avec les entreprises du territoire ».

Une stratégie efficace puisque le lycée George Sand a été classé 2^e meilleur lycée du Val-d'Oise dans un palmarès publié le 22 mars dernier par le quotidien « Le Parisien ». « Nous avons le souci de maintenir la valeur ajoutée à un haut niveau », précise le proviseur. « Cette valeur ajoutée concerne le taux de conservation des élèves. Notre politique à Domont est de garder tous les élèves de la 2^e à la terminale. Le deuxième critère de cette valeur ajoutée prend en compte la caractéristique sociale, réussite au brevet, l'âge et le profil social des familles. Notre réussite est surtout due à l'engagement des professeurs. L'équipe pédagogique est stable. Nous conservons l'amalgame entre anciens et jeunes ensei-

gnants. Nous avons un principe de développer le corps et l'esprit ».

Forum des métiers

Cette journée était par ailleurs couplée, pour la deuxième année consécutive, avec le forum des métiers et des formations. Cette manifestation a eu lieu dans le réfectoire du lycée et près de 60 professionnels ou anciens élèves sont venus présenter leurs filières, pour permettre à tous ces travailleurs de demain, de prendre un maximum de renseignements afin d'accéder à la profession souhaitée. L'occasion également, pour les anciens élèves, de franchir à nouveau les portes de leur ancien lycée, pour témoigner de leur parcours professionnel auprès de la nouvelle génération.



Devoir de mémoire

Les écoliers de CM2 de l'école Jean Moulin ont eu la chance de rencontrer des anciens combattants et réservistes de l'Association Amicale des Officiers de Réserve et Réservistes du Val-d'Oise (AAORVO) et de l'Union Nationale des Combattants (UNC), section Écouen-Ézanville.

Les classes de Mesdames Abelanet et Verhaeghe ont ainsi reçu le Lieutenant-

Colonel Dias, responsable du Devoir de Mémoire, accompagné par le Lieutenant de réserve Calligaro et de Messieurs Staelen et Desachy, respectivement président et vice-président de la section UNC.

Les échanges ont permis aux enfants, souvent impressionnés de rencontrer en vrai (et en uniforme!) « ceux qui ont connu la guerre », de poser de nombreuses questions.

91 %

C'est le taux de réussite au baccalauréat des élèves du lycée George Sand en 2016. Dans son classement des meilleurs établissements, le journal Le Parisien prend également en compte le niveau de valeur ajoutée de chaque établissement. Ce taux est calculé en fonction de la réussite au brevet des collèges et du profil des familles, de même que la capacité du lycée à garder ses élèves entre la seconde et la terminale.

De la première guerre mondiale à la guerre d'Algérie, en passant par l'armée d'hier et d'aujourd'hui, au travers des métiers, de la vie et des intérêts, les discussions rythmées ont surtout permis de prendre conscience aux jeunes de certaines facettes de l'histoire. « Plus qu'une leçon d'histoire, c'est une instruction civique captivante » confie l'enseignante Astrid Abelanet.



EN BREF

Carnaval des tout-petits

Jeudi 16 mars, l'école maternelle Jean Moulin organisait son Carnaval, proposant aux enfants, maîtresses et Atsem un tour dans le parc de l'Hôtel de Ville et l'avenue Glandaz. Super-héros, princesses et animaux colorés ont ainsi déambulé, mettant un peu de bonne humeur dans les rues domontoises



Les collégiens au tribunal

Nouvelle édition du programme « Action-Justice », qui invite les jeunes de 4^e du collège à prendre part à un exercice civique avec la simulation d'un tribunal au centre Georges Brassens, où chacun tire son rôle au sort.

Accusés, victimes, avocats, assesseurs ou journalistes... l'idée est de faire participer les collégiens à des études de cas concrets, comme le racket, la rumeur ou le « happy slapping » (ndlr, pratique consistant à filmer l'agression physique d'une personne, notamment avec un téléphone portable). Assistés des professeurs et de l'infirmière scolaire, et en présence d'Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée à la jeunesse, Paul Aïss, juge-avocat au tribunal pour enfants de Pontoise et président fondateur de l'association « Jeune & engagé » a guidé les classes afin de les sensibiliser de manière ludique sur les conséquences d'une conduite à risque pouvant les entraîner jusqu'au tribunal, où cela reste à eux de juger et de poser un verdict.



Chorale des enfants, acte 2

Après leur prestation en décembre dernier, les jeunes chanteurs de la chorale du centre Georges Brassens sont revenus à la résidence Hélène Moutet pour un nouveau concert de 5 chansons sur le thème de « Paris ». L'événement a encore une fois beaucoup plu aux 45 spectateurs présents ainsi qu'aux jeunes, qui envisagent d'ouvrir un atelier de chant chorale à la résidence pour prolonger ces rencontres et chants intergénérationnels



Au relais, venez voir ce qui s'y passe...

Samedi 13 mai, à la Maison de la Petite Enfance, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) ouvre ses portes de 10h à 12h. Venez découvrir cet espace lieu d'accueil, d'échange et d'informations. L'occasion de rencontrer des assistantes maternelles et des parents employeurs, ou futurs employeurs... et des enfants. Pour favoriser les échanges, des jeux seront mis à disposition des enfants : bacs de manipulation, toboggan, dinette...

Nous vous attendons nombreux!
Renseignements : 01 74 04 21 25

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry : 10 ans de culture

Votre médiathèque fête cette année ses 10 ans d'existence. Votre journal municipal vous invite à pousser la porte de ce lieu incontournable de la culture domontoise.

LE MOT DE L'ÉLUE,
ALIX LESBOUEYRIES
MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉE
À LA CULTURE

« Célébrer les 10 ans de la médiathèque est une grande fierté pour la municipalité qui a toujours œuvré pour rendre la culture accessible à tous. »



Le 2 avril 2007, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry recevait pour la première fois du public au 66 de l'avenue Jean Jaurès. Auparavant située dans l'ancienne mairie, la bibliothèque, aujourd'hui réaménagée en maison des associations sur la place du Maréchal Joffre, possédait jusqu'alors une annexe au centre Georges Brassens, de l'autre côté de Domont. Dans le bâtiment de 510 m², les lecteurs de Domont et d'ailleurs peuvent trouver leur bonheur entre les romans, bandes dessinées, périodiques, albums ou même films proposés au prêt. La section adulte occupe le rez-de-chaussée, l'espace dédié à la jeunesse est situé au premier étage, surplombé en mezzanine par l'espace multimédia. En plus de ces sections, la médiathèque dispose d'une salle polyvalente qui accueille régulièrement des expositions, spectacles, conférences et animations, ainsi qu'un espace dédié à la petite enfance pour les mini-spectacles. Enfin, moins connu du public, le sous-sol abrite un atelier de réparation des livres et une réserve, qui permet de stocker les grandes séries prenant beaucoup de place sur les rayonnages ainsi que quelques grands classiques incontournables qui ne sont plus édités aujourd'hui...



ILS SONT LÀ POUR VOUS



Adjoints du patrimoine ou assistants de conservation, vos bibliothécaires sont là pour vous conseiller :



Bruno
Spécialité :
Fantasy et mangas
Coup de cœur : Eragon, de Christopher Paolini



Elisabeth
Spécialité :
Contes et albums jeunesse
Coup de cœur : Vieux Thomas et la petite fée, de Dominique Demers



Emmanuelle
Spécialité :
Fictions adultes
Coup de cœur : Du domaine des murmures, de Carole Martinez



Mathilde
Spécialité : Documentaires adultes et DVD
Coup de cœur : Et n'oublie pas d'être heureux, de Christophe André



Nicolas
Spécialité : Loisirs créatifs et BD adultes
Coup de cœur : L'Arabe du Futur, de Riad Sattouf



Séverine
Spécialité : Fictions et BD jeunesse
Coup de cœur : Cinq, six bonheurs, de Mathis



Valérie
Spécialité : Romans policiers
Coup de cœur : Nous rêvions juste de liberté, de Henri Loevenbruck

Un fonds remarquable

Il faut dire que les quelque 38 038 livres constituent un fonds remarquable, sans cesse mis au goût du jour par les agents de la médiathèque. « Chacun consulte les nouveautés, les critiques et les revues professionnelles et fait une sélection, selon ses domaines de « prédilection » et en gardant toujours une logique documentaire. Nous mettons ensuite ces idées en commun lors de réunions de commande, qui ont lieu tous les 2 mois » explique Emmanuelle Valente, responsable du site. Une acquisition bénéficie ensuite d'un éclairage particulier parmi les nouveautés pendant les 3 mois qui suivent son arrivée. La médiathèque vit au gré des saisons et va bien au-delà du simple prêt et de la consultation d'ouvrages. Une attention particulière est apportée aux animations et à la jeunesse. « Nous accueillons des scolaires aussi bien que les centres de loisirs... d'autre part, la salle polyvalente est mise à disposition dès le mois de mai pour les révisions du baccalauréat » ajoute Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée à la culture.

« Pour célébrer comme il se doit cet anniversaire, un concours de dessin est organisé afin de créer le marque-page officiel de la médiathèque pour l'année à venir. Lecteurs et artistes, vous pouvez participer en proposant un dessin de 20x5 centimètres, dans 2 catégories distinctes, entre 6 et 14 ans ou bien 15 ans et plus. Les gagnants seront choisis pour la grande journée anniversaire qui aura lieu à l'automne prochain et qui vous réservera de nombreuses surprises. Rendez-vous à l'accueil de la médiathèque pour plus de renseignements ! »

Infos pratiques

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry
66, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 74 04 22 10 - www.domont.fr

Rappel : Les inscriptions sont gratuites pour les Domontois, il suffit de présenter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile



DEMANDEZ LE PROGRAMME



- **À vos manettes!**
Animations jeux vidéo du 15 avril au 13 mai
 - **Atelier de gestion du stress** par Laurence Lubet, sophrologue diplômée (préparation des examens)
Pour les lycéens les 27 et 31 mai, puis les 3, 7 et 17 juin. Pour les parents le 20 mai.
 - **Raconte Tapis, « mon amie Poulette »**, Contes sur tapis pour les petits de 2 ans à 5 ans, avec Yaida Jardines.
- Renseignements :
Tél. : 01 74 04 22 12



LES CHIFFRES

38 038 ouvrages
1 554 revues de plus de 40 titres
2 322 DVDs
9 ordinateurs à disposition

EN 2016...

2 165 lecteurs ont emprunté
61 340 ouvrages au total !
Parmi eux, 1 887 Domontois
455 nouvelles inscriptions



Spectacle

L'Aventure humaine de Leonardo et Compagnie

Autour de Leonardo devient Leonardo et Compagnie. Rencontre avec une association de passionnés, qui semble avoir parfaitement réussi sa Renaissance.



Vous avez peut-être eu la chance de croiser leur *Cyrano* lors du carnaval samedi 25 mars dernier... Depuis ses débuts en avril 2002, l'association intercommunale entretient avec Domont un lien étroit, participant régulièrement aux animations de la ville et résolument ancrée dans la culture locale. Elle est née de la volonté de Monique Potel Deriez, bien connue pour ses spectacles au château d'Écouen, dans lesquels la fondatrice emblématique mettait un point d'honneur à rendre hommage à l'époque de la Renaissance et promouvoir le patrimoine valdoisien, tout en valorisant les talents et savoir-faire réunis par les bénévoles.

« *Le nom a changé mais pas notre vocation, et nos 220 bénévoles ont signé pour continuer l'aventure avec nous* » explique Olga Bepoldin, présidente de l'association désormais domiciliée officiellement à Domont. « *Nous allons continuer à divertir le public et à œuvrer pour le tourisme dans le département. D'ailleurs toutes les volontés sont bonnes à prendre lorsqu'il s'agit de conjuguer les talents de nos bénévoles. La portée humaine fait partie intégrante de nos projets. Leonardo et Compagnie, c'est l'association dont vous avez envie!* » ajoute la présidente.

Talents et spectacles

Acteurs, figurants, danseurs, costumiers, accessoiristes, logisticiens, ainsi que tout le conseil d'administration se sont ainsi mobilisés pour proposer une offre élargie de prestations à caractère historique, de durée, de forme et de dimensions modulables, qui permet à Leonardo et Compagnie d'être mobile dans tout le 95 et de s'adapter à toutes les situations selon les demandes. Et il faut avouer que les projets ne manquent pas.



Aux danses, défilés et banquets à thème, animations et contes jeunes publics, s'ajoutent des spectacles vivants pour toute la famille. Pour ne citer qu'eux, mentionnons *Le Roi François*, joué de 2008 à 2016 chaque mois de juin au château d'Écouen, *Cyrano de Bergerac* (voir encadré ci-dessous), ou très bientôt *Les Passeurs de Sel*, spectacle écrit et mis en scène par François Legallais, historien de formation. « *Nos prestations sont destinées à tous les publics et respectueuses du contexte historique. Nous faisons du sur-mesure, par exemple, on nous demande souvent nos « lépreux » et nos « gueux », lors des animations, ils rencontrent toujours un grand succès!* » confie avec enthousiasme Olga Bepoldin. C'est promis, le spectacle n'est pas prêt de s'arrêter.

Renseignements :

Tél. : 06 60 86 16 28

leonardo.compagnie@gmail.com

facebook Leonardo & Compagnie

Cyrano ou l'amour infini

Leonardo et Compagnie présentera son spectacle les 12 et 13 mai à la salle des fêtes de Deuil-La Barre. Ce sont leurs dernières représentations programmées ! Cette adaptation, jouée en avril dernier à Eaubonne, entend donner un nouveau souffle à l'œuvre magistrale d'Edmond Rostand, dont le texte a été respecté au plus près. Servie par une centaine d'artistes professionnels et amateurs, cette version « grand spectacle » vous fera vibrer pendant 2h30 d'amour, d'action, d'humour et d'émotion. Des tirades les plus célèbres aux fameux duels, venez découvrir, ou redécouvrir ce grand classique, mis en scène par François Legallais avec tout le talent des passionnés de Leonardo...

Vendredi 12 et samedi 13 mai à 20h30

Salle des fêtes de Deuil-La Barre

11, avenue Schaeffer, 95170 Deuil-La Barre

Renseignements et réservation : 06 60 86 16 28

(Billetterie : points de vente habituels des réseaux Ticketnet et France billets, ou sur www.ticketmaster.fr)



Centre Georges Brassens

L'école de cirque à Budapest



Tous les 2 ans, l'école de cirque du centre Georges Brassens propose un séjour d'apprentissage et d'échanges auprès de la nation invitée du festival International du Cirque du Val-d'Oise. Cette année, 11 jeunes, que vous avez peut-être vu sur la piste en octobre dernier, ont ainsi décollé vers Budapest, la capitale Hongroise, pour une semaine en compagnie des

lycéens de l'école de cirque locale. Hébergés sur place, les Domontois ont ainsi profité des 5 heures d'entraînement quotidien, réparties dans différentes disciplines allant des acrobaties au jonglage. À cet entraînement intensif s'est également ajouté un séjour « touristique » des beautés de Budapest, que les jeunes semblent avoir tout autant apprécié.



RETOUR SUR EXPÉRIENCE

Alec - 14 ans

La prof sur place donnait plein d'exercices sympas!

Mandy - 20 ans

Nous étions logés sur place, c'était vraiment une chance. J'ai appris beaucoup de nouvelles figures

Marine - 18 ans

Les cours nous ont permis de progresser, c'était très enrichissant!

Léa - 15 ans

Ce que j'ai préféré c'était les cours de trapèze, les soirées tous ensemble et les échanges avec nos correspondants.

Enora - 18 ans

Nous étions très bien encadrés par les profs hongrois et nous avons pu essayer de nouveaux agrès

Julie - 15 ans

En un mot : Magnifique!

Agathe - 17 ans

On a manqué de temps libre, mais la pratique du cirque et l'encadrement valaient le coup. C'était un séjour unique

Floriane - 14 ans

J'ai adoré travailler l'acrobatie et le fil. Ce séjour m'a permis de m'intégrer au groupe

Noémie - 18 ans

Il a fait froid, mais on s'est beaucoup amusés!

Axelle - 18 ans

Le mieux c'est d'avoir pu échanger avec les Hongrois, le côté humain.

Esteban - 16 ans

Cet échange nous a permis de vraiment améliorer nos techniques.

L'écho des clubs

Du sport pour la bonne cause

Le 12 mars, le Karaté Club domontois organisait une matinée de stages (body-karaté, krav maga et self-défense) dans le cadre de la journée de solidarité en faveur de la recherche contre le cancer du sein. Ouverts à tous, ces stages sont proposés aux adhérent(e)s et aux curieux de découvrir les différentes disciplines. Les dons libres de cette animation ont été remis au profit de l'association Odyssea.



En selle avec l'UCD

Le 23 avril, l'Union Cyclotouriste Domontoise organise sa traditionnelle randonnée VTT.

Venez pédaler sur 30, 40 ou 50 kilomètres, avec ravitaillement et contrôle. Cette année un parcours spécial « famille » d'environ 20 km vous sera proposé, lui aussi encadré par les bénévoles du club.

Engagement : 6 € (non-licenciés), 4 € (licenciés), gratuit pour les moins de 18 ans licenciés. Départ du gymnase des Grands Jardins de 8h à 9h30, arrivée jusqu'à 14h.

Renseignements et inscriptions :

Tél. : 01 39 91 34 16

www.uc-domont.webnode.fr

ucdomont@aliceadsl.fr



Dissolution de l'Amicale Bouliste

C'est avec un certain regret que la municipalité vous informe la dissolution du club

de pétanque domontois, actée à la fin du mois de janvier en raison du manque de bénévoles pour reprendre le bureau afin de succéder à Jean-Pierre Malo, président jusqu'alors, et son équipe.

« *Prévenus en amont, les membres ont tous pu se réinscrire dans d'autres clubs des alentours. La Ville remercie par ailleurs le bureau sortant, qui a choisi de céder ses actifs ainsi que son matériel à l'Office Municipal du Sport. Ce matériel sera mis à disposition des autres associations sportives, en attendant d'être rétrocédé lorsqu'une nouvelle association bouliste sera constituée* » précise Patrick Brisset, Maire-Adjoint délégué au Sport et président de l'OMS.

Le club de rugby vous invite...



Le Conseil municipal des Jeunes Domontois : générosité et solidarité

Organiser « Noël pour tous », représenter la jeunesse lors des cérémonies officielles, participer à de nombreuses initiatives en faveur du développement durable : le Conseil municipal des Jeunes Domontois garde le bon rythme depuis sa création il y a vingt ans.

Soucieux de solidarité et de fraternité depuis deux décennies, les jeunes élus, ont renouvelé l'opération de collecte alimentaire initiée il y a un an, en partenariat avec la Croix-Rouge.

Ils étaient ainsi présents toute la journée du 18 mars dernier dans les allées du centre commercial de Moisselles-Domont pour recueillir des dons en nature, à destination des jeunes enfants.

Le cœur a pris le dessus sur la rigueur du moment et le public s'est montré comme toujours généreux.

Ainsi, sous la houlette de Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'enfance et Mona Amirouche, conseillère municipale chargée du Conseil des Jeunes Domontois (et en présence du Maire, Frédéric Bourdin et de nombreux autres élus), plus de 50 caisses de nourriture, de couches et de produits d'hygiène pour les tout-petits ont été récoltées.

Ces dons ont été remis à la Croix-Rouge qui organisera leur distribution auprès de familles démunies, notamment par le biais de l'épicerie solidaire de Domont.



Des échanges internationaux dès le collège

Désormais inscrits sous la dénomination « Erasmus+ », ces échanges entrent dans le cadre du projet Européen sur le thème de l'inclusion. Du 13 au 17 mars, le collège a donc accueilli des jeunes et des enseignants de six pays partenaires : L'Allemagne, la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Espagne, la Finlande et l'Italie. Nos hôtes ont ainsi pu participer à des rencontres, des ateliers et des visites (à Paris ou Versailles), mais aussi à une sensibilisation au handicap en présence d'associations spécialisées. Le séjour s'est clôturé par une soirée d'adieux le 16 mars, avec les enseignants, les jeunes et les familles d'accueil, en présence d'Alix Lesbouyerries, Maire-Adjoint déléguée à la jeunesse et Josette Martin, conseillère municipale. De leur côté, les 62 élèves domontois participants au projet sont déjà partis ou partiront également chez leurs correspondants prochainement, pour parfaire ces échanges placés sous le signe de l'ouverture aux autres.



Les plumes domontoises en dédicace

Samedi 18 mars, la médiathèque accueillait 3 des auteurs domontois pour un après-midi de rencontres et de dédicaces. Sylvie Mantafounis, Jean-Yves Duquesnoy et Natacha Bencic sont ainsi venus présenter aux lecteurs leurs ouvrages, respectivement Mon fil d'Ariane, Une étoile dans les ténèbres et Il aura suffi d'un bateau. Le Maire Frédéric Bourdin et Alix Lesbouyerries, Maire-Adjoint déléguée à la culture, sont venus découvrir leurs univers littéraires, dans lesquels vous pourrez vous plonger en tournant les pages de leurs livres, disponibles à la médiathèque.



Un spectacle sans fausse note

Les parents sont venus en nombre voir le spectacle des enfants de l'école Charles de Gaulle, remplissant les places du TOPF Silvia Monfort.

Pendant plus de deux heures, 220 écoliers ont participé au spectacle annuel lors duquel chants et danses se sont enchaînés avec rythme.

Une prestation parfaitement bien réglée par les instituteurs, aidés cette année encore par les animateurs du centre de loisirs.

Un spectacle réussi comprenant « Plus de danses, à la demande des parents » confie Nathalie Jamet, directrice de l'école, qui n'a pas manqué de remercier les enseignants pleinement investis, les parents... et bien sûr les enfants.



© Histoire-Domont.com



LOTO RÉCRÉATIF ET DE LA GÉNÉROSITÉ

La paroisse organisait, dimanche 19 mars son loto annuel, dans la salle des Fêtes. Un peu plus de 120 personnes ont pris place autour des tables dressées pour l'occasion et tenté de gagner l'un des nombreux lots.

« Il s'agit d'une belle occasion pour permettre aux gens de participer. Les bénéfices serviront à couvrir une partie des frais de fonctionnement de la paroisse. Je tiens à remercier les commerçants et plus spécialement les restaurateurs de la ville qui nous ont permis par leur soutien de financer de jolis lots » confiait le père de la paroisse, Jean-Eudes Gilbert.



Les Journées Européennes des métiers d'Art associent les artisans d'art

Dans le cadre des journées européennes des métiers d'art, de nombreux visiteurs se sont déplacés à la maison de la Tourelle, entre le marché et la médiathèque, afin de rencontrer les artistes et artisans réunis pour sa 11^e édition, samedi 1^{er} et dimanche 2 avril.

Les visiteurs ont été invités à comprendre le sens artistique des créations en compagnie des artistes et parfois conviés à réaliser eux-mêmes un début d'œuvre.

Venu avec son tour à bois, John Mc Iver a aidé à la composition de champignons et parfois même de toupies, aux différentes essences

de bois donnant mille reflets et reliefs aux pièces créées. La vannière Ghislaine Pansart, venue d'Écouen, s'est appliquée à montrer les arcanes de l'art du tissage à la main des joncs de saules. Toute une série de pièces originales en osier étaient exposées.

Sous un auvent on pouvait admirer le mobilier et les objets d'art en béton de Den's, venu spécialement à la demande de leurs hôtes artisans d'art, toujours ravis de vous recevoir dans leurs ateliers.

Renseignements :
www.artisans3a.com



Belle fréquentation pour la 3^e Fête aux livres d'occasion



Une version d'un dictionnaire Larousse des années 80, le livre de Saint Exupéry « Le petit Prince », les 5 tomes de Lagarde et Michard, le grand Meaulnes d'Alain Fournier, Rahan, Tolkien, un magazine du mensuel « Vogue », sans parler des valeurs toutes aussi sûres que sont les Astérix et les Gaston Lagaffe... sont les ouvrages que l'on pouvait découvrir, dans les allées de la fête aux livres d'occasion.

Cette manifestation était organisée dimanche 19 mars au gymnase Charles de Gaulle par l'Association pour le Développement de la Lecture, présidée par Pierre Cavillon, créée en 1996 par la Fédération du Conseil des Parents d'Elèves.

« Cette année nous avons dressé 43 tables pour une quarantaine d'exposants. J'ai remarqué une particulière et sensible augmentation du nombre de visiteurs. Mon équipe à l'unanimité a décidé de reconduire cette manifestation.



Les bénéfices serviront à financer des auteures jeunes qui rencontreront les écoliers et les collégiens dans leur établissement. L'année prochaine la Fête aux livres d'occasion aura lieu en avril » confie Maria, secrétaire adjointe, porte-parole de l'ensemble des adhérents.

55^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie



Une cérémonie simple, empreinte de beaucoup d'émotions et de solennité pour célébrer le 55^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, a réuni une cinquantaine de personnes, en présence d'élus, des représentants de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA), des représentants des administrations et des responsables d'associations.

Parfaitement bien orchestrée par Patrick Brisset, Maire-Adjoint délégué aux cérémonies officielles. Cette commémoration a revêtu une couleur particulière lorsque le maire Frédéric Bourdin a proposé quelques réflexions et pistes pour la compréhension de l'histoire à destination des générations futures.



Footing Domontois : c'est la reprise!

On s'échauffe, on court, on s'étire et on discute autour d'un jus de fruits. C'était le programme de reprise ce 26 mars pour le désormais traditionnel footing Domontois, et sous un grand soleil de surcroît! Une ambiance toujours conviviale qui augure une saison sous le signe de la bonne humeur.

Rendez-vous le 14 mai pour le prochain départ!



Bonnes affaires Version printemps-été

Vendredi 24 et samedi 25 mars, le Comité des Fêtes organisait sa traditionnelle Bourse aux vêtements au gymnase Charles de Gaulle. Un grand classique qui permet de s'habiller à tout petit prix près de chez vous, rendu possible grâce au travail et à l'investissement de plus de 35 bénévoles de l'association sur les deux journées. Une édition printemps-été marquée par les chaleureux remerciements que tous ont souhaité adresser à Jacqueline Baudon, référente de la bourse aux vêtements et de la bourse aux jouets depuis 39 ans, qui cède sa place mais reste bénévole au sein du Comité des Fêtes.



